

La perception et l'utilisation des vestiges romains au Moyen Âge dans le sud du Rhin supérieur

Erik Beck



Édition électronique

URL : <http://alsace.revues.org/2548>

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et
d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2016

Pagination : 397-403

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Erik Beck, « La perception et l'utilisation des vestiges romains au Moyen Âge dans le sud du Rhin supérieur », *Revue d'Alsace* [En ligne], 142 | 2016, mis en ligne le 01 octobre 2016, consulté le 01 novembre 2016. URL : <http://alsace.revues.org/2548>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

La perception et l'utilisation des vestiges romains au Moyen Âge dans le sud du Rhin supérieur ¹

Dans son autobiographie (*De Vita sua*), rédigée en 1115, le moine Guibert de Nogent explique sous le titre « L'origine de Nogent » que ce lieu avait été utilisé pour le culte bien longtemps avant la fondation de l'abbaye en 1059. Il était parvenu à cette idée à cause de la disposition étrange, à son avis, des tombes qui y avaient été fréquemment découvertes. De plus, le grand nombre de sépultures dans la zone de l'église prouvait la signification et la force d'attraction du lieu. En effet, ces sépultures étaient disposées d'une façon radicalement différente de celles de son époque : elles se regroupaient en cercles concentriques autour d'un tombeau central. En outre, des vases très inhabituels pour des tombes chrétiennes y avaient été retrouvés. C'est pourquoi Guibert était arrivé à la conclusion qu'il s'agissait soit de sépultures païennes, soit de tombes chrétiennes très anciennes.

Ce moine du Moyen Âge central fournit une argumentation quasiment scientifique, qui consiste en une observation précise, une comparaison avec les pratiques qu'il connaissait, de son époque ou pré-chrétiennes, ainsi qu'une interprétation qui satisfait sans doute encore aux standards actuels. Cette description sert à Guibert de prologue pour l'histoire de son monastère, qu'il fait précéder d'une pré-histoire mythifiée. Il peut ainsi également mettre en avant l'opportunité du choix de ce lieu, qui servait aux hommes depuis longtemps pour des pratiques culturelles ayant trait à la mort : « Le lieu dont il s'agit est appelé *Novigentum*. Il est « nouveau » pour ce qui est de son affectation monastique, mais fut habité depuis des

1. Thèse de doctorat de la Albert-Ludwigs-Universität de Fribourg-en-Brisgau, déposée en février 2015 sous le titre *Mittelalterliche Wahrnehmung und Nutzung römerzeitlicher Überreste am südlichen Oberrhein unter besonderer Berücksichtigung der Burgen* et dirigée par le professeur Thomas Zotz. Je remercie cordialement Olivier Richard pour la traduction de cette position de thèse.

temps fort reculés en ce qui concerne l'usage profane » (*Vocatur siquidem Novigentum ; qui quantum ad habitationem spectat monasticam novus, quantum vero ad usum saecularem vetustissime cultus*, traduction française E.-R. Labande, 1981).

Guibert est loin d'être le seul auteur de son époque à se livrer à de telles interprétations des vestiges antiques, comme les travaux fondamentaux de Lukas Clemens (*Tempore Romanorum constructa*, Stuttgart, 2003) l'ont bien montré. En fait, les mentions faites par des savants au Moyen Âge central de vestiges pré-chrétiens, généralement romains, ont comme caractéristique de ne pas seulement indiquer leur existence ni même les décrire avec précision, mais de les intégrer dans des discours contemporains, souvent la vénérable histoire de l'institution à laquelle ils appartenaient ou, comme dans le cas de Guibert, de les utiliser pour mettre en valeur le lieu d'installation du monastère.

Ainsi la question de la perception et de l'interprétation des vestiges romains dans le Rhin supérieur inclut aussi bien le processus complexe de leur appréhension par les sens, puis leur confrontation avec l'horizon intellectuel et l'imaginaire des contemporains, que la façon dont ils sont intégrés dans une œuvre – qu'elle soit un texte ou un bâtiment.

Ma thèse de doctorat part de l'observation effectuée dans des recherches récentes : des vestiges de bâtiments romains furent conservés longtemps dans les campagnes et dans les villes, non seulement dans l'espace méditerranéen, mais aussi ailleurs. Lukas Clemens a montré clairement que les sources écrites, en particulier au haut Moyen Âge et au Moyen Âge central, évoquent un grand nombre de ruines et de vestiges d'habitat antiques dans les anciennes provinces du nord de l'Empire romain, et qu'elles témoignent de la perception, de l'interprétation et de la réception de ces vestiges, plus ou moins marquées selon les régions.

Jusqu'à présent, les travaux de recherche se sont emparés de ce thème dans une perspective suprarégionale. Mon propre travail a au contraire pour objectif d'étudier dans une perspective d'histoire régionale, pour le sud du Rhin supérieur, combien de vestiges antiques étaient encore conservés durant le Moyen Âge et quel rapport les hommes de cette époque entretenaient avec ces traces de peuplement ancien. Les questions principales sont les suivantes : comment les vestiges romains étaient-ils perçus et interprétés et comment ces perceptions et ces interprétations étaient-elles mobilisées dans les constructions historiographiques ?

Le Rhin supérieur méridional, qui comprend pour l'essentiel l'Alsace et le pays de Bade, s'imposait comme espace d'analyse – même s'il ne forme pas un territoire cohérent historiquement –, parce qu'il se trouvait à la périphérie de l'Empire à la fin de l'Antiquité, et que l'histoire et la densité de son peuplement se distinguent fortement de ce que l'on trouve

dans les espaces plus romanisés de la Gaule. Lorsque l'on se demande dans quelle mesure on peut trouver au Moyen Âge des vestiges romains dans cette région de frontière, il faut se souvenir que le peuplement de la zone située sur la rive droite du Rhin fut bouleversé au dernier tiers du III^e siècle, lorsque la frontière de la province de Haute-Germanie fut reculée sur le Rhin et le Danube. Les territoires correspondant à l'Alsace et au nord de la Suisse actuelles demeurèrent au contraire sous contrôle direct des Romains, si bien que les bâtiments et voies de communication de l'Empire romain y furent généralement plus ou moins bien entretenus jusqu'au IV^e ou V^e siècle.

La réponse aux questions qui viennent d'être posées se déploie en trois parties principales, qui portent sur la perception et l'interprétation par des groupes de personnes variés. Elles sont abordées par le biais de sources de nature différente. C'est d'abord le rapport de la population paysanne aux vestiges qui est étudié. Cette population se caractérise par l'absence de toute compétence en lecture et écriture pendant l'essentiel du Moyen Âge, ce qui l'excluait pratiquement de la réception directe d'écrits savants. Cependant, son rôle dans l'appréhension des vestiges romains se reflète dans les toponymes, qui d'après les spécialistes étaient généralement formés depuis le haut Moyen Âge par la population locale ; ils sont attestés dans des chartes, rouleaux et terriers.

Le deuxième point principal porte sur les clercs lettrés, dont la perception des vestiges romains se reflète dans des textes historiographiques et hagiographiques ainsi que dans des chartes d'origine ecclésiastique. La troisième grande partie est consacrée au groupe de l'aristocratie laïque. Pour la traiter, j'ai étudié en mobilisant des sources archéologiques comme historiques la réoccupation au Moyen Âge de lieux déjà investis sous l'Empire romain pour en faire des châteaux.

L'analyse de la toponymie médiévale permet de se faire une idée de la façon dont les vestiges romains étaient perçus dans l'imaginaire de la société paysanne. Les toponymes structurent l'espace rural et permettent d'identifier de manière sûre des zones à l'intérieur du finage d'un village. Ils sont ainsi partie intégrante de la vie et de l'imaginaire des campagnes du Moyen Âge et de l'époque moderne et la population rurale les utilisait quotidiennement quand il s'agissait de se mettre d'accord sur la situation de champs, sur l'organisation du territoire ou sur des lieux de rencontre. Alors que les recherches en germanistique s'intéressent au premier chef à l'étymologie des toponymes et à ce qu'ils enseignent sur l'histoire de la langue, et que l'archéologie utilise les noms de lieux comme indicateurs de possibles trouvailles, j'ai eu pour objectif une synthèse mettant en rapport le corpus de toponymes pertinents avec les lieux de découvertes archéologiques, pour produire de nouvelles connaissances. Des toponymes parlants comme « *Alte Burg* » (vieux château), « *Heidenmauer* » (mur païen), « *Hünenburg* »

(château hun) ou « *Maueracker* » (champ du mur) donnent une impression, quoiqu'indirecte, de la perception et le cas échéant des interprétations des vestiges par la population rurale et permettent de reconstruire des modèles. Par exemple, des terrains pourvus de constructions romaines en pierre – villas ou lieux d'étape notamment – étaient souvent désignés par le mot « *Burg* » (château, forteresse). Au contraire, les mots composés à partir du terme « *Mauer* », mur, s'ils semblent dans leur majorité faire référence à des vestiges de peuplement romain, n'étaient pas associés par la population à une fonction claire. L'exemple du site des thermes de Badenweiler est caractéristique : depuis le début du XIV^e siècle, il apparaît dans la documentation comme « *Gemüre* » (mur, construction maçonnée). À cette époque, ce vaste terrain était apparemment largement aplani, car le terrier du monastère d'Adelhausen près de Fribourg-en-Brisgau fait état de la possession d'un *gemure* et d'un *garte ligent uf dem gemure* (jardin situé sur le mur / la construction maçonnée). Des recherches sur les ruines du château voisin ont montré que lors des phases de construction du Moyen Âge central on recourut massivement à des pierres provenant des ruines des thermes.

La deuxième partie est consacrée à la perception et à l'interprétation des vestiges romains par des personnes lettrées, en général des clercs, sur la base de chroniques, de Vies de saints et de chartes. Comme de telles œuvres répondaient en général à des objectifs précis, notamment celui de mettre en valeur l'ancienneté de tel ou tel lieu, elles fournissent des informations sur les modèles d'interprétation et d'instrumentalisation des vestiges antiques dans le discours érudit.

Prenons comme exemple la chronique de l'abbaye d'Ebersheim, rédigée vers 1160 et qui intègre l'abbaye dans l'histoire universelle et des éléments narratifs antiques par le biais d'un long récit retraçant la période antérieure à sa fondation ainsi que cette dernière. Le chroniqueur y insiste sur l'immédiateté d'Empire de l'abbaye, en indiquant que Jules César avait fondé un temple sur son futur emplacement, postulant ainsi un passé romain. En effet, César était considéré au Moyen Âge comme le premier empereur romain. L'auteur anonyme produit ainsi des trouvailles et des vestiges architecturaux de l'époque romaine sur le terrain de l'abbaye et dans ses environs immédiats, faisant d'eux des « preuves » matérielles appuyant sa construction historique. Les vestiges qu'il mentionne sont d'ailleurs en partie aujourd'hui encore repérés par l'archéologie comme d'anciennes villas romaines.

L'examen parallèle des deux aspects, la toponymie et les sources issues des milieux érudits, a permis d'analyser les interdépendances entre les savoirs et la culture « populaires » et « érudits » au Moyen Âge central et tardif. Ainsi les textes historiographiques et hagiographiques comme les chartes du Rhin supérieur reprenaient des toponymes parlants comme *Altenburg*, *Erdburg* ou *Kastelberg* et les utilisaient dans leur argumentation.

Inversement, des récits ou d'autres éléments issus de la sphère érudite pénétraient dans l'imaginaire de larges couches de la population. On constate par exemple dans plusieurs lieux qu'une *interpretatio christiana* de statues ou de sarcophages antiques, élaborée dans des milieux ecclésiastiques, fut intégrée dans les croyances populaires. C'est le cas du sarcophage antique dans le Dompeter (Molsheim/Avolsheim), considéré comme le lieu de sépulture de sainte Pétronille, et dans lequel des malades atteints de fièvre se couchaient à des fins d'incubation. Cette pratique est attestée pour la première fois dans la liste des évêques de l'humaniste Jakob Wimpfeling en 1504-1508, ce qui constitue le *terminus ante quem*. La copie d'un dessin aujourd'hui perdu réalisé par l'architecte de fortifications Daniel Specklin, féru d'histoire, au XVII^e siècle, révèle le placement du sarcophage dans le sanctuaire et fournit des indices sur son utilisation, montrant des coussins dans le sarcophage et des rideaux. Il semble que les contemporains n'aient pas été déconcertés plus que cela par l'inscription, encore bien lisible à l'époque, qui mentionne clairement une défunte nommée Terentia Augustula, ainsi que son mari et ses parents, et n'évoque en revanche aucunement Pétronille.

La troisième partie de ma thèse est consacrée aux châteaux médiévaux édifiés sur des terrains comportant des vestiges d'habitat antique. Il s'agit là non seulement d'étudier comment ils étaient perçus et interprétés dans les textes, mais aussi comment, dans l'architecture et la topographie, les vestiges étaient pris en compte ou réutilisés.

Ce phénomène, qui n'est pas du tout exceptionnel dans les anciennes provinces romaines, n'a jusqu'à présent pas été l'objet d'études synthétiques. J'ai dû procéder de façon interdisciplinaire, dans la mesure où les sources écrites traitant des châteaux n'évoquent qu'exceptionnellement les vestiges des constructions ayant précédé les forteresses médiévales. L'analyse des récits de fondation et des origines de tels bâtiments a fait apparaître des indices pour dater les phases où les réemplois de vestiges antiques étaient fréquents. Il a été nécessaire d'étudier le statut social des maîtres d'ouvrage, dans la mesure où on peut les connaître, pour voir dans quelle mesure les réemplois s'expliquaient par leur volonté de légitimer leur pouvoir. Enfin, pour la question de la datation, il a fallu recourir aux études architecturales et archéologiques sur les châteaux, notamment pour vérifier l'existence de constructions antérieures.

Les travaux récents adoptent des positions différentes à propos de ce phénomène. Les premiers voient dans cette pratique de superposer un château sur des restes de constructions un procédé purement pragmatique ; les seconds postulent au contraire des visées légitimatrices. Comme jusqu'à présent les études traitant de cela s'appuyaient sur des cas isolés et éparpillés dans des espaces différents, il m'a semblé important d'examiner ce phénomène à l'aide d'une étude régionale fouillée. Il fut alors nécessaire

de réaliser un état de la recherche sur ce thème traditionnellement éclaté entre plusieurs disciplines, pour produire une synthèse pouvant nourrir ma problématique. Il s'agit de s'interroger par exemple sur la fréquence des réemplois, les types de bâtiments antiques se trouvant à l'origine sur les lieux où furent construits les châteaux, les possibilités de percevoir au Moyen Âge les vestiges de peuplement romain ou encore l'identité des acteurs des réemplois et leur statut social. On doit également se demander s'il y eut des phases particulièrement intenses de réemplois de vestiges romains et pour quelles raisons tel ou tel lieu fut choisi.

Au total, quinze châteaux médiévaux sont attestés avec certitude dans le sud du Rhin supérieur à des endroits marqués par la présence romaine. On peut leur ajouter quinze autres châteaux pour lesquels des indices parfois très forts de réemploi existent, mais sans véritable preuve. Cette liste est la première qui ait été faite à l'échelle d'une région ; elle devrait pouvoir servir à des recherches futures.

Sur les quinze constructions romaines réutilisées, dix sont des sites fortifiés du Bas-Empire ; sept d'entre eux étaient des forteresses en promontoire, les trois autres des *burgi*, forteresses ou fortifications urbaines. Quatre complexes bâtis peuvent être considérés comme des *villae rusticae*, tandis que le Wasenburg était un sanctuaire perché réutilisé comme château au Moyen Âge. Certains exemples montrent que des vestiges anciens étaient perçus et utilisés comme tels au Moyen Âge, si bien que les maîtres d'ouvrage devaient être conscients d'avoir affaire à une installation humaine ancienne. Au Frankenburg, des fouilles archéologiques ont prouvé que l'enceinte dite « mur païen » entourant le plateau fut surélevée pendant le Moyen Âge. Le château du Sponeck dans le Kaiserstuhl présente une situation analogue, le matériel archéologique indiquant que la courtine datant de la fin de l'Antiquité fut utilisée au Moyen Âge central pour empêcher les manœuvres d'approche. Enfin, les vestiges sont évoqués à travers les noms que ces châteaux reçurent au Moyen Âge, comme Hunebourg, Wasenburg ou Frankenburg. Pour ce qui est de la datation de phases de réemploi de sites romains pour des châteaux, voici ce qu'il est possible de dire : certes, la première mention d'un château ou de son nouveau nom ne constitue qu'un *terminus ante quem*. Mais lorsqu'on l'associe à des indices archéologiques ou tirés de son histoire architecturale, les XI^e et XII^e siècles apparaissent bien comme le moment fort du réemploi de sites romains dans la construction castrale du Rhin supérieur. Dix des quinze complexes bâtis sont mentionnés pour la première fois à l'écrit avant la fin du XII^e siècle, et seulement cinq après le XII^e siècle (deux d'entre eux cependant peuvent être datés du XI^e ou XII^e siècle par des indices archéologiques ou architecturaux). Seuls les châteaux du Haut-Ribeaupierre et de Heitersheim ne remontent qu'au XIII^e et au XIV^e siècle. D'après l'état actuel des recherches, cette datation

distingue le Rhin supérieur des régions françaises où jusqu'aux XIV^e et XV^e siècles des forteresses nobles furent construites sur des structures architecturales romaines qui étaient parfois encore debout. Peut-être ce contraste est-il dû au fait que l'occupation romaine prit fin plus tôt dans le Rhin supérieur.

Environ la moitié des châteaux concernés dans le Rhin supérieur se trouvait sous la domination de la haute noblesse. Quatre des châteaux étaient d'abord aux mains de l'évêché de Strasbourg ou de ses ministériaux, trois autres appartenaient à des familles nobles *edelfrei*. Ainsi, haute noblesse et évêché de Strasbourg prédominent clairement.

Au total, l'étude a mis au jour une masse surprenante de cas de perception, d'interprétation et, pour ce qui est des châteaux, de réutilisation de vestiges et de ruines antiques dans le Rhin supérieur médiéval. Cette densité assez forte de restes romains ainsi que de signes que les contemporains prenaient en considération, en particulier au Moyen Âge central – cette époque apparaît également dans d'autres régions comme particulièrement bien documentée sur ce thème – est étonnante si l'on garde à l'esprit les aléas du peuplement de l'espace considéré.

Par ailleurs, le travail a révélé qu'aussi bien la population rurale que les clercs lettrés ou la noblesse se sont emparés des vestiges romains, de façon différente. La perception et la réception des vestiges antiques par les milieux lettrés, dans des textes historiographiques ou des chartes, constituaient l'aspect le mieux connu jusqu'ici dans les travaux des historiens. En faisant appel à la toponymie médiévale, il a été possible de montrer, pour la première fois dans une étude d'une certaine ampleur, que la population rurale avait elle aussi une certaine connaissance des sites de peuplement romain. Il me semble particulièrement intéressant que des noms d'origine si « populaire » furent souvent repris dans le discours érudit et qu'ils y furent utilisés comme des preuves « régionales » pour étayer l'argumentation sur l'âge, l'origine et la légitimité de possessions et de droits.

Enfin, le travail a permis de mieux connaître la question du réemploi de sites de peuplement romain pour la construction de châteaux. Il a fallu d'une part procéder à une synthèse sur l'état de la question, traditionnellement éclatée entre plusieurs disciplines ; d'autre part, des moments forts de la pratique de réemploi du matériel bâti antique ont pu être mis en évidence, et j'ai proposé des réponses aux questions sur le statut social des maîtres d'ouvrage et sur les objectifs qu'ils poursuivaient. On pourrait les formuler schématiquement de la manière suivante : en réoccupant des sites considérés comme historiquement importants, la haute noblesse tentait de prendre place dans des traditions historiques remontant jusqu'à l'Antiquité.